



Formation validante 40 heures : dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP)

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) fait partie intégrante du parcours de soin des personnes atteintes de maladies chroniques.

Cette formation vous permettra de développer les compétences requises pour dispenser l'ETP, conformément à la réglementation. Elle respecte les critères de qualité de l'Agence régionale de santé (ARS) et de la Haute autorité de santé, s'appuie sur les valeurs de la promotion de la santé et prendra en compte les préoccupations des participant.e.s.

Profil des stagiaires

- Professionnel.le.s du secteur sanitaire, social, médicosocial
- Patient.e.s, représentant.e.s d'utilisateur.e.s

Prérequis

- Être en situation de s'impliquer dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient.
- Pouvoir accéder à une connexion internet, avec un débit suffisant pour visualiser des séquences animées (pour la part de la formation en e-learning).

Objectifs pédagogiques

- Savoir expliquer ce qu'est l'Éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Mobiliser les techniques d'entretien favorables à une relation partenariale en ETP
- Mettre en œuvre un bilan éducatif partagé
- Rédiger un programme personnalisé
- Mettre en œuvre des temps d'animation collectif
- Mettre en œuvre l'évaluation individuelle des compétences acquises par le.la patient.e
- Expliquer les différentes étapes pour mettre en place une démarche d'ETP
- Identifier les démarches d'évaluation en ETP
- Caractériser les modalités d'interaction entre patient.e.s expert.e.s et professionnel.le.s
- Identifier le cadre réglementaire de l'ETP
- Identifier les ressources disponibles en ETP en Bretagne

Contenu de la formation

Session 1 (2 jours)

- Nos représentations de l'éducation thérapeutique
- Les techniques d'entretien et la posture relationnelle en ETP
- Le bilan éducatif partagé

Session 2 : (3h)

- Définition de ce qu'est l'ETP

Session 3 : (2 jours)

- Le programme personnalisé
- L'animation de séances individuelles et/ou collectives en ETP

Session 4 (4h)

- Le contexte législatif et le cadre réglementaire
- Conception d'un programme en ETP et évaluations

Session 5 (1 jour)

- L'évaluation des compétences acquises
- Le partenariat professionnel.le / personne concernée / aidant.e en ETP
- Les ressources disponibles en éducation thérapeutique du patient en Bretagne

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formatrices.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation.
- *Session à distance : un lien URL vous sera fourni lors de la validation de votre inscription.*

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formatrices.

Durée et modalité

Formation en présentiel et en distanciel
6j, 42h

Prix

1050 €. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Sessions

À noter : pour l'e-learning, les dates indiquées dans les encadrés ci-dessous sont suggérées. Vous avez la possibilité de réaliser ces enseignements à un autre moment, selon votre agenda, entre deux sessions de formation en présentiel.

Rennes

- Session 1 en présentiel : 20 - 21 janvier (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)
- Session 2 en distanciel : 24 février (3h)
- Session 3 en présentiel : 3 - 4 mars (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)
- Session 4 en distanciel : 17 mars (4h)
- Session 5 en présentiel : 1er avril (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)

Amélie Chantraine, Chargée de projets et d'ingénierie - IREPS Bretagne

Plérin	<ul style="list-style-type: none"> • Session 1 en présentiel : 24 - 25 mars (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) • Session 2 en distanciel : 28 avril (3h) • Session 3 en présentiel : 12- 13 mai (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) • Session 4 en distanciel : 9 juin (4h) • Session 5 en présentiel : 16 juin (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) 	Lydie Gavard Vétel, Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne
Quimper	<ul style="list-style-type: none"> • Session 1 en présentiel : 29 - 30 septembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) • Session 2 en distanciel : 6 octobre (3h) • Session 3 en présentiel : 17 - 18 novembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) • Session 4 en distanciel : 24 novembre (4h) • Session 5 en présentiel : 1er décembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) 	Lucie Rigaudière, Marjorie Chanlot, Chargées de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation *Formation validante 40 heures : dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP) sur irepsbretagne.fr, onglet formations :*

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr